

À l'attention de Madame la Ministre
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
s/c de Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille

Lille, le 10 juillet 2009

Madame la Ministre,

La sélection du Campus Grand Lille parmi les douze projets ayant obtenu le label de Campus International constitue un moment important du développement de l'enseignement supérieur dans la métropole lilloise et de la démarche partenariale entreprise par ses acteurs, universitaires, politiques, socio-économiques. Ce moment accompagne le rapprochement des trois universités lilloises en vue de la constitution proche de l'Université de Lille.

Nous avons le plaisir de vous adresser aujourd'hui le dossier technique élaboré à partir de la formalisation de nos projets en recherche, formation et vie de campus. Ce dossier bénéficie de l'expertise technique d'un cabinet qui a analysé la situation de l'immobilier universitaire et a projeté à vingt ans la spatialisation de ses implantations sur le territoire de la métropole. Cette étude nous a permis d'inscrire l'expression de nos priorités à cinq ans dans la cohérence d'une perspective de plus long terme.

Nos priorités conjuguent les nécessités de la réhabilitation des bâtiments et leurs évolutions afin de les rendre capables de répondre aux caractéristiques d'un campus international, dans l'esprit des objectifs de l'opération campus. Une attention particulière a été apportée à la notion de campus comme lieu de vie et d'études, en synergie avec les bâtiments consacrés à la recherche et aux moyens documentaires renouvelés.

La localisation à Lille de l'administration du PRES régional et du siège de l'Université de Lille, au sein de locaux partagés, porte le caractère symbolique fort de ces nouvelles synergies universitaires métropolitaines et régionales.

Pour l'ensemble de ses partenaires, campus Grand Lille, campus international constitue tout à la fois un projet, un engagement et une ambition qui sont ceux de l'Université de Lille, tout en confortant le PRES et l'ensemble du potentiel de l'enseignement supérieur du Nord-Pas de Calais, au service du territoire et de son développement économique.

Nous vous remercions, Madame la Ministre, de l'attention portée à ce dossier, et vous prions de recevoir l'expression de notre haute considération.

Le Président
de l'université Lille1



Philippe ROLLET

Le Président
de l'université Lille2

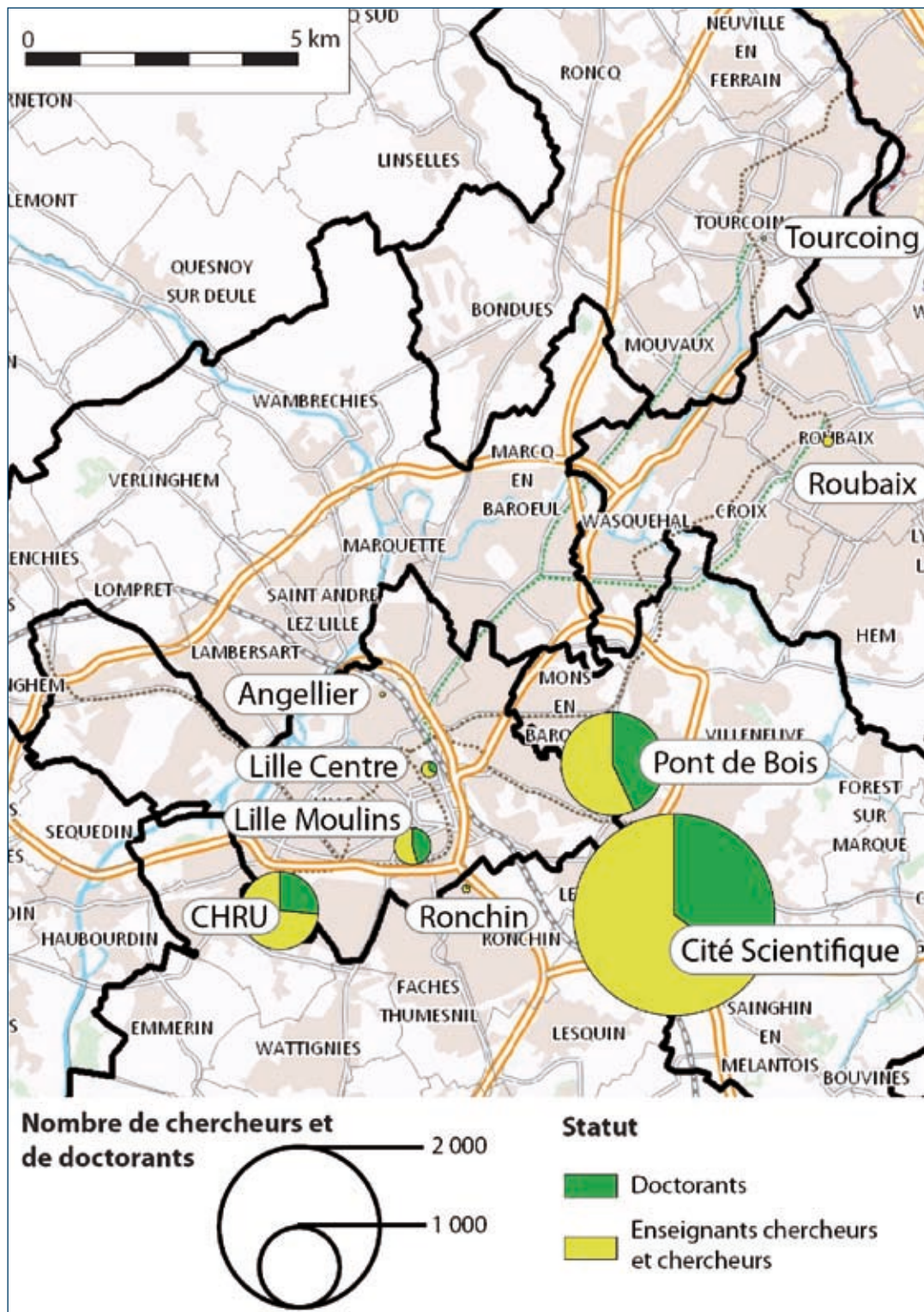


Christian SERGHERAERT

Le Président
de l'université Lille3



Jean-claude DUPAS



Première partie

Construire ensemble une université nouvelle

1. L'avancement du projet depuis le dépôt de la note d'intention de juin 2008

1.1 La conduite de projet

1.2 Des avancées spectaculaires

2. Des atouts exceptionnels pour soutenir notre ambition

2.1 L'environnement socio-économique

2.2 La richesse du potentiel d'enseignement supérieur et de recherche

1. L'avancement du projet depuis le dépôt de la note d'intention de juin 2008

L'annonce publique de la ministre le 4 décembre 2008, relative à la sélection du dossier lillois dans le cadre de l'Opération Campus, a immédiatement conduit les trois universités lilloises et leurs partenaires – collectivités, acteurs socio-économiques, élus toutes étiquettes politiques confondus – à engager une nouvelle étape destinée à l'élaboration du dossier technique. Une démarche de conduite de projet a été mise en place ; de nouvelles avancées ont été concrétisées.

1.1. La conduite de projet

Les structures de pilotage du projet campus Grand Lille, dans cette phase de finalisation du projet comme dans la phase opérationnelle de réalisation des différents programmes, sont déjà en place.

Le Conseil Stratégique

Conformément au schéma de gouvernance présenté dans la note d'intention de juin 2008, le comité stratégique a été mis en place pour acter les grandes orientations du projet.

La réunion du 24 mars 2009 a été l'occasion de valider des points fondamentaux concernant la constitution de l'Université de Lille et la coopération métropolitaine.

Ce comité stratégique a ainsi défini le cadre dans lequel chaque établissement d'enseignement supérieur public et privé trouve désormais sa place.

Le dossier technique finalisé a été validé par le Conseil Stratégique du 2 juillet 2009.

A cette occasion, sa composition a été élargie aux représentants du monde socio-économique et le calendrier définitif de mise en oeuvre de l'Université de Lille a été arrêté.

Le Comité Technique

Un comité technique a été constitué ; il est composé des secrétaires généraux des trois universités, de la directrice du CROUS, de la Caisse des Dépôts (CDC), de représentants des services des collectivités, et de représentants du Recteur et du Préfet, soit une vingtaine de personnes.

Placé sous la responsabilité d'un collaborateur du Préfet, ce comité se réunit chaque semaine, afin de maintenir la dynamique de collaboration entre les partenaires. Il a un rôle d'information et d'échanges sur les différents aspects du dossier, coordonne l'élaboration du présent dossier technique, et assure la coordination des groupes projet.

Les groupes projet

Pour chacun des projets, un groupe projet est mis en place, rassemblant les partenaires concernés, coordonnés par un chef de projet.

Les groupes de travail

Différents groupes de travail ont été constitués dans le cadre du comité technique.

Ainsi, sur la question de la vie étudiante, trois groupes de travail se sont réunis sous l'impulsion du

LE CONSEIL STRATEGIQUE

- **Mission** : Vision stratégique d'ensemble, approche politique et territoriale .
- **Composition** : Préfet, Recteur, Présidents des collectivités territoriales, Présidents des trois universités, représentants des milieux socio-économiques (CESR, CCI Grand Lille, Entreprises et Cités, représentants des Parlementaires de la Métropole).

CROUS autour des thèmes : identité du Campus et partage, accueil et services, logement étudiant ; l'avis des représentants des étudiants a été pris en compte.

La structure opérationnelle de mise en oeuvre du projet

La coopération technique de la phase d'élaboration du dossier, portée par le comité technique, les groupes projets et les groupes de travail, va se poursuivre au sein d'une structure opérationnelle de mise en oeuvre du projet.

Cette structure opérationnelle pourra être renforcée par une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Le pilotage technique des divers volets du projet sera mis en place en fonction des opérations retenues. Cette structure opérationnelle établira également les tableaux de bord de suivi du projet.

L'étude d'élaboration d'un schéma directeur immobilier et d'aménagement à 20 ans

La signature d'une convention de partenariat entre la CDC et les trois universités lilloises le 8 décembre 2008 permet de bénéficier du financement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration d'un schéma directeur immobilier et d'aménagement, conformément aux engagements pris dans la note d'intention Campus Grand Lille. Après élaboration d'un cahier des charges, la procédure de sélection engagée a conduit à retenir un cabinet chargé de l'élaboration du schéma directeur, la SCET, dès le mois de mars 2009.

Le cabinet a pu conclure son travail au terme d'un délai de 4 mois, afin qu'il soit intégré dans le dossier technique. Ce travail est composé d'un diagnostic technique sur les bâtiments universitaires, y compris les bâtiments du CROUS, du schéma directeur et d'aménagement de l'espace, d'une étude sur la valorisation du patrimoine universitaire et d'une analyse des montages financiers à partir de l'estimation des coûts. Le séminaire organisé les 13 et 14 mai 2009, en présence notamment de nombreux décideurs politiques, du Recteur d'académie et des acteurs du projet, a constitué un moment fort de la réflexion engagée. Ce séminaire, qui comportait un échange avec les représentants des projets Lyon Cité, Strasbourg et Université Paris-Est, a permis d'enrichir le projet Campus Grand Lille de l'expérience d'autres campus.

A Lille, le siège de l'Université de Lille et du PRES Université de Lille-Nord de France

L'implantation à Lille du siège de l'Université de Lille et de celui du PRES Université de Lille-Nord de France, symbolisera l'osmose retrouvée de la ville avec son université. Le CROUS pourrait également trouver dans les opportunités offertes en centre-ville les solutions aux problèmes d'exiguïté et d'inadaptation de ses locaux actuels.

1. 2. Des avancées spectaculaires

Le temps écoulé depuis le dépôt de la note d'intention a été mis à profit pour poursuivre le travail engagé, avec une dynamique désormais amplifiée par les synergies mises en oeuvre. De nouvelles avancées ont ainsi vu le jour, dont les principales sont les suivantes :

L'engagement financier des collectivités réaffirmé

Les trois collectivités concernées : régional Nord-Pas de Calais, Lille Métropole Communauté Urbaine et Conseil Général du Nord, se sont engagées à apporter dans le champ de leurs compétences respectives, une aide financière conséquente, en rapport avec l'effort de l'Etat.



La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la métropole

Le projet s'est ouvert à l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, dont l'Institut Catholique, et des acteurs socio-économiques de la métropole. Ces acteurs sont présents dans les structures spécifiques de gouvernance qui les concernent, et les projets partenariaux. Les trois collectivités partenaires du projet Campus Grand Lille ont indiqué collectivement « leur volonté de renforcer leurs actions afin d'amplifier le développement de l'excellence scientifique au profit du développement territorial et économique ».

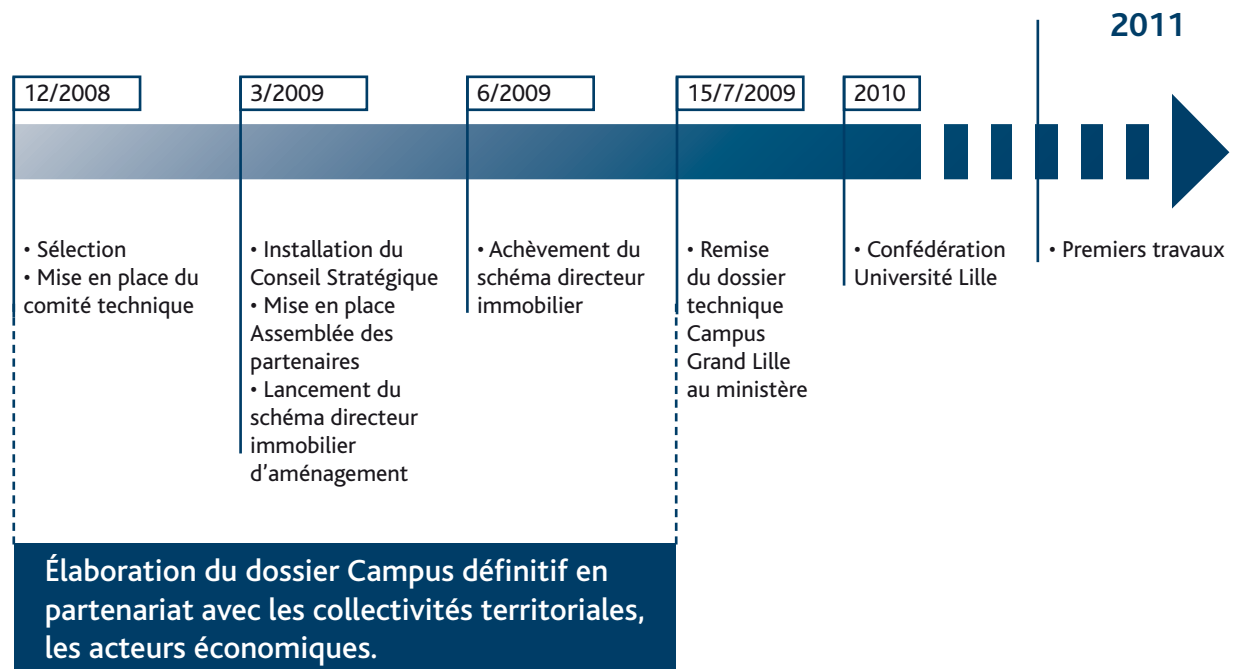
La prise en compte de l'ensemble des sites universitaires de la métropole

La mobilisation de l'ensemble des acteurs a conduit à élargir le périmètre initial du projet, de sorte que la réflexion embrasse désormais l'ensemble des sites de l'enseignement supérieur public métropolitain. C'est ainsi que les thématiques liées au management de la distribution à Roubaix, et celles liées au développement du pôle « image » et de la recherche sur les textiles innovants à Tourcoing ont été prises en compte tant dans leurs besoins de court terme que dans les perspectives qu'elles ouvrent sur des champs scientifiques en plein développement.

La définition du cadre de gouvernance de l'Université de Lille et son calendrier prévisionnel

A court terme, un modèle confédéral : une confédération « Université de Lille » avec trois composantes, conservant leur statut d'université. A plus long terme, un modèle fédéral.

L'échéancier



2. Des atouts exceptionnels pour soutenir notre ambition

L'Université de Lille, retenue parmi les 12 universités que la France souhaite voir accéder au classement des grandes universités internationales, relève le défi.

Elle dispose pour cela d'atouts importants, qui tiennent à l'environnement socio-économique de la métropole lilloise, et à la richesse de son potentiel en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Le projet Campus Grand Lille se veut la vitrine d'une métropole européenne majeure.

Le dynamisme de la métropole salué par la presse internationale.

Lille est devenue un carrefour à l'entrée de l'Europe du Nord-Ouest, plébiscité par les touristes, les artistes, les étudiants et les entrepreneurs. Dans une enquête récente auprès des entrepreneurs européens, Lille était classée en 11^{ème} position parmi 37 métropoles européennes, devant Lyon et Paris, pour la qualité des initiatives locales en faveur du développement économique, du soutien à l'accueil et à la création d'entreprises. Le « Financial Times » l'a rangée récemment dans une sélection des villes européennes du futur.

2.1. L'environnement socio-économique

Une agglomération de dimension mondiale

La métropole lilloise, capitale d'une communauté urbaine de plus d'un million d'habitants, a créé la première euro-métropole transfrontalière (l'euro-district Lille – Courtrai – Tournai), qui rassemble 2 millions d'habitants. Les études d'aménagement du territoire et le schéma directeur des chambres de commerce et d'industrie la placent au cœur d'une aire métropolitaine de 3,8 millions d'habitants, couvrant une agglomération continue allant de l'ancien bassin minier et industriel au-delà de la frontière belge. Cela fait de Lille la quinzième métropole européenne en termes de population.

Un positionnement géographique exceptionnel

La conurbation de Lille se situe dans la « banane bleue », cet arc de cercle de l'activité européenne visible depuis l'espace, qui s'étend de Milan à Londres et Rotterdam. Elle constitue le nœud des lignes TGV qui desservent les grandes capitales européennes, à 35 minutes de Bruxelles, 60 minutes de Paris et 80 minutes de Londres. Grâce au Canal Seine-Nord Europe, elle se trouvera bientôt au débouché des grands ports de la Mer du Nord, sur la route de Paris et de l'Europe du Sud.

Par ailleurs, la capitale du Nord de la France est placée au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, au centre d'un cercle rassemblant 100 millions d'habitants dans un rayon de 300 kilomètres.

Une métropole en plein renouveau économique

Troisième place d'affaires française, avec son quartier Euralille, 15 sièges de multinationales et 80 sièges d'entreprises de plus de 500 salariés, la métropole joue la carte de l'innovation et soutient l'émergence de nouveaux secteurs de haute technologie.

Les technologies de l'information et de la communication rassemblent 4 000 entreprises et 30 000 salariés. Le nouveau parc Euratechnologies a pour ambition de faire de Lille la capitale européenne du logiciel ; il accueille déjà une centaine d'entreprises, dont Microsoft, et comptera 8 000 emplois dans 5 ans. Le parc de la Haute Borne, à proximité de la Cité Scientifique, héberge le centre Nord-Europe de l'INRIA et des entreprises spécialisées dans la RFID ou le commerce en ligne. Dans le secteur biologie-santé (811 entreprises, 23 000 emplois), le parc Eurasanté, qui héberge des entreprises comme Genfit ou Bayer Schering, à proximité du centre hospitalo-universitaire et de la faculté de médecine, de pharmacie et de chirurgie dentaire, vise l'objectif de 6 000 emplois sur 180 hectares.

Dans le domaine du textile (22 000 emplois), les textiles innovants disposeront bientôt d'un centre de recherche et de transfert à vocation nationale et européenne, le CETI (centre européen des textiles innovants). On pourrait également évoquer le développement des secteurs de la distribution, de la logistique, des éco-industries.

Des pôles de compétitivité dynamiques

Le développement de ces nouveaux secteurs technologiques s'appuie sur cinq des six pôles de compétitivité régionaux, associant les entreprises, les universités et les laboratoires de recherche, dont quatre sont très centrés sur la métropole. Le pôle PICOM (industries du commerce) associe les grandes entreprises de distribution (Auchan, Décathlon, Leroy-Merlin) et de vente à distance (3 Suisses, La Redoute) à des entreprises des technologies de l'information et de la communication (Orange, Sagem, Atos Worldline), pour développer de nouveaux univers marchands et le commerce ubiquitaire ; le pôle NSL (nutrition-santé-longévité) vise à créer une synergie originale entre les acteurs du domaine biologie-santé, dont les entreprises issues de la recherche : Genfit, Minakem, Cardialpha, Genoscreen, et les grands leaders régionaux de l'agro-alimentaire : Roquette, Lesaffre, Bonduelle, Leroux ; le pôle MAUD (matériaux et applications pour une utilisation durable), avec notamment les groupes Arc International et Roquette, a pour objectif l'innovation dans le domaine de la chimie et des matériaux, avec des applications dans les filières des arts de la table, de l'emballage et des industries graphiques ; le pôle Up Tex est dédié aux textiles innovants, avec des applications dans les secteurs du bâtiment, de l'automobile, du ferroviaire ou du médical. Le pôle I-Trans est dédié aux systèmes de transport innovants. Un de ses axes stratégiques concerne le développement des TIC dans le domaine des transports : information du voyageur, e-billetterie, traçabilité des marchandises, sécurité active pour l'automobile, compatibilité électro-magnétique.

Une région économique majeure

Avec un PIB de plus de 90 milliards d'euros, la région Nord – Pas-de-Calais est la quatrième région économique française, avec de véritables points forts : la région est au premier rang national pour l'industrie ferroviaire, la sidérurgie et le verre, la vente par correspondance ; elle est au second rang pour l'automobile, le papier-carton et le textile.

La région Nord – Pas-de-Calais, connaît une évolution positive, comme le montrent certains indicateurs : elle se situe parmi les trois premières régions françaises pour les investissements étrangers, les exportations, le taux de croissance de la création d'entreprises. La région est celle qui a obtenu ces deux dernières années le plus de PAT (primes à l'aménagement du territoire) pour l'implantation ou le développement d'entreprises créatrices d'emplois. Le secteur biologie-santé-

L'Université de Lille et le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) et le Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE)

L'Université de Lille est déjà engagée dans de nombreuses actions visant à accroître la création de richesses à partir des travaux de recherche des laboratoires : brevets et leur exploitation, création d'entreprises, coopérations avec des entreprises... Ses laboratoires sont impliqués et souvent moteurs de la recherche dans les 5 pôles de compétitivité I-Trans, NSL, PICOM, UP'Tex et MAUD, ainsi que le pôle Images-Culture-Média, dynamiques structurantes du Schéma Régional de Développement Economique (SRDE), qui a placé la recherche fondamentale, sa valorisation et l'innovation au cœur de ses priorités.

Les 7 pôles scientifiques qui regroupent les forces vives de la recherche ont vocation à venir fertiliser les 6 filières économiques que le Plan Métropolitain de Développement Economique, déclinaison territoriale du SRDE, cherche à renforcer : Biologie-Santé-Nutrition, Sciences et Technologies de la Communication, Images, VAD et distribution, textiles et matériaux innovants, transports et logistique – et à participer au développement des parcs scientifiques et technologiques de la métropole.

nutrition s'est montré particulièrement attractif, avec l'implantation d'une unité GSK (Glaxo-Smith-Kline) de productions de vaccins, du siège social de Bayer-Schering France, du nouveau centre européen de R&D de Tate and Lyle.

Un système d'innovation régional performant

La région Nord – Pas-de-Calais a mis en place depuis 2007, dans le cadre du schéma régional de développement économique (SRDE), une plate-forme partenariale pour faciliter la valorisation de la recherche et l'innovation dans les entreprises : « J'innove en Nord – Pas-de-Calais ».

Ce dispositif réunit 70 structures : universités, grandes écoles, pôles de compétitivité, chambres de commerce et d'industrie, pôles professionnels, centres technologiques, incubateurs d'entreprises ..., et permet de faire travailler en synergie l'ensemble des acteurs du système d'innovation régional.

Son travail a été reconnu, puisque « J'innove en Nord – Pas-de-Calais » a remporté en 2008 le prix « European Regional Champions » dans la catégorie Innovation. Une stratégie régionale d'innovation identifiant des priorités stratégiques claires, en harmonie avec les opérations-phare de Campus Grand Lille (biologie-santé, technologies de l'information...), est en cours d'élaboration.

Un plan ambitieux, le « Plan 2000 PME » est en cours de lancement, pour accompagner les entreprises désireuses d'innover et d'améliorer leur compétitivité.

Il est à noter que le schéma régional SRDE est désormais relayé au niveau de la communauté urbaine de Lille Métropole (LMCU) par un schéma métropolitain affichant des objectifs cohérents.

2.2 La richesse du potentiel d'enseignement supérieur et de recherche

Un potentiel universitaire considérable

L'Université de Lille, réunion des universités Lille 1, Lille 2, Lille 3, rassemble 60 000 étudiants.

Ce potentiel universitaire est renforcé par la présence sur la métropole de la Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille (Institut catholique), qui compte 20 000 étudiants, ainsi que de nombreuses grandes écoles, dont celles qui figurent au sein du projet Campus Grand Lille.

Elle s'appuie sur un réservoir de 150 000 étudiants dans la région Nord – Pas-de-Calais. La région compte trois autres universités, rassemblées avec les universités de Lille et d'autres établissements dans le PRES « Université Lille-Nord de France ».

La région possède par ailleurs 23 écoles d'ingénieurs et 4 écoles de commerce.

Une recherche d'excellence, en développement rapide sur des sujets innovants

Les laboratoires du campus Grand Lille rassemblent près de 2500 chercheurs et enseignants-chercheurs, 2200 doctorants, 2000 ingénieurs, techniciens et administratifs. 44 de ces laboratoires sont évalués A+ et A par l'AERES et accueillent 80% des effectifs.



La région dans son ensemble dispose de 3 900 chercheurs, dont 2 600 dans la recherche publique (7^{ème} région française). Le chiffre reste insuffisant, rapporté à la population ou au PIB, mais un rattrapage est en cours : la région se situe parmi les premières régions françaises en termes de progression des effectifs de recherche publique (+ 25 % entre 1998 et 2005) et même au premier rang pour la progression des effectifs des organismes nationaux (+ 32 % entre 1998 et 2005).

En termes de production scientifique, la région se situe devant la plupart des régions françaises si l'on rapporte le nombre de publications à l'effectif de recherche.

Si la région Nord – Pas-de-Calais a souffert d'un retard historique dans l'implantation des organismes de recherche (EPST et EPIC), en partie à cause de sa position au voisinage de la frontière, ce retard se résorbe progressivement, et peut même tourner en avantage.

En effet, les nouvelles implantations permettent souvent de développer des sujets neufs, proches des développements technologiques ou des problèmes actuels de société, dans de nouvelles disciplines ou au croisement de disciplines traditionnelles.

S'agissant des laboratoires de Campus Grand Lille, un premier tournant a eu lieu au début des années 1990, avec la politique de délocalisation du CNRS. L'Institut d'Electronique, de Microélectronique et de Nanotechnologies (IEMN) et l'Institut de Biologie de Lille (IBL) ont été créés, d'autres opérations de structuration ont eu lieu (CERLA pour les lasers, Laboratoire de Mécanique de Lille).

Le « plan de renforcement de la recherche », au cours des années 2000, a permis la création de l'IRCICA (Institut de Recherche sur les Composants, Logiciels et Matériels pour l'Information et la Communication Avancée) et de l'IRI (Institut de Recherche Interdisciplinaire), déjà en fonctionnement et inaugurés officiellement le 12 juin 2009. Parallèlement, l'INRIA a commencé d'implanter son Campus Nord-Europe à Villeneuve d'Ascq, à proximité immédiate de la Cité Scientifique.

Ces différentes opérations trouveront leur prolongement dans le cadre de Campus Grand Lille, avec des opérations ambitieuses dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (projet associant les laboratoires du CNRS, de l'INRIA, de l'université), de la chimie et des matériaux (Institut Chevreul), de la biologie – santé (notamment projet EGID), de l'environnement (projet d'un O.S.U), des sciences de l'homme et de la société (MESHS).

L'Université de Lille, à travers ces différents instituts, a l'ambition de se placer au plus haut niveau international en matière de recherche.